

ARDENNE **ECONOMIQUE**

LE MAGAZINE ÉCONOMIQUE DES ARDENNES



Ardennes 2007 **unis, volontaires et déterminés**



ENTREPRISE P 4 à 7 - COMMERCE P 8/9 - INNOVATION P 10/11 - SERVICES P 13
TOURISME P 14/15 - ÉCHOS P 17 & 19 - PROJET P 21 - INFRASTRUCTURES P 21
INTERNATIONAL P 23 - FORMATION P 24/25 - ÉCONOMIE P 26

Confiance et réussite pour 2007



Géraud Spire, président de la CCI des Ardennes

Au-delà des événements malheureux qui ont récemment fait la une de nombreux journaux et érigés par certains en règle générale, les entreprises ardennaises investissent, développent leurs activités, gagnent des parts de marché surtout à l'exportation et des entreprises de renom international choisissent les Ardennes pour y investir.

Certes, notre économie est menacée par la mondialisation et les délocalisations qu'elle entraîne un peu plus peut-être qu'ailleurs. Toutefois, notre territoire possède de réels facteurs d'attractivité et nos entreprises disposent d'avantages concurrentiels qui nous permettent d'envisager l'avenir avec confiance. D'ailleurs Monsieur Sarkozy, Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire, lors de sa visite dans les Ardennes le 18 décembre dernier ne s'y est pas trompé en déclarant qu'il n'y avait pas de fatalité et que la solidarité nationale jouerait à plein dès lors que les Ardennais sauraient se mobiliser. Ainsi les politiques publiques de soutien à l'économie, à commencer par celles de l'Etat doivent permettre d'optimiser les atouts que les Ardennes et ses entreprises possèdent, afin de leur donner un avantage concurrentiel durable dans une économie mondialisée.

Pour sa part, la CCI des Ardennes, dans le cadre de sa légitimité et de ses compétences légales a choisi de s'impliquer dans une stratégie fédérative de réseau par la création d'une Agence Ardennaise d'Intelligence Territoriale au sein d'Ardennes Expansion, afin de mettre en œuvre les actions adaptées à la situation de guerre économique dans laquelle la mondialisation nous a plongés. C'est le travail de renouveau de la CCI des Ardennes que j'entends conduire et développer tout au long de l'année 2007 avec l'ensemble de nos partenaires.

C'est la raison pour laquelle j'inscris les vœux que je présente à tous les lecteurs d'Ardenne Economique, à tous les chefs d'entreprises, à leurs familles et à l'économie ardennaise dans une perspective de confiance et de réussite pour cette nouvelle année.

Ujef
L'INFORMATION
D'ENTREPRISE

"Ardenne économique", trimestriel d'informations économiques de la CCI des Ardennes,
18 A, avenue Georges Comeau 08000 Charleville-Mézières.
Tel : 03 24 56 62 62 - Fax : 03 24 56 62 22.

e-mail : ardenneeconomique@ardennes.cci.fr

Directeur de la Publication : Géraud SPIRE.

Comité de rédaction : Géraud SPIRE - Jean-Claude CHEF - Jean-Pierre LEGROS
Jean-Claude SAVOY - Stella DMYTRYK.

Agence Conseil : Essentiel SDM - Tel : 03 26 04 04 07.

Direction Artistique : Michel COLOMBO - Rédaction : Yves-Marie Lucot.

Régie Publicitaire : Palm Communication - Tel : 03 24 56 03 03.

Impression : SOPAIC

Tirage : 9 500 exemplaires - Abonnement annuel : 6 euros.

Dépôt légal : Décembre 2006 - Publication membre de l'U.J.J.E.F.

Reproduction interdite sauf accord préalable.

Les coups de pouces d'

Parmi ses ressortissants, la CCI compte de nombreuses petites entreprises très combattives de la métallurgie. La CCI les aide à se développer en les accompagnant dans la recherche de nouveaux marchés et de contacts de clients internationaux.

Trois réussites, témoignages.

En s'associant à la Wallonie, au Bureau économique de la province de Namur et à l'association Idelux d'Arlon, la CCI des Ardennes a mis en œuvre un pôle transfrontalier de jeunes entreprises ardennaises et wallonnes sachant innover dans le secteur des technologies de l'information, dans celui des technologies industrielles spécialisées et dans la conception de nouveaux produits. Sept sociétés ardennaises et quatre wallonnes ont participé avec le soutien actif de la CCI des Ardennes au salon rémois Innovact, les 18 et 19 octobre 2006. Cette initiative qui participe du développement transfrontalier des entreprises, a bénéficié de crédits européens (opération inscrite dans le programme Interreg III). *"La participation à Innovact des sociétés ardennaises et wallonnes a été très positive, précise Géraud Spire, président de la CCI des Ardennes. Elles ont pu se faire connaître sur ce forum et nouer des contacts commerciaux, financiers ou techniques qui leur assureront une évolution aussi favorable que possible".*

Compte tenu des dominantes mécaniques et métallurgiques de l'économie ardennaise, le Midest à Paris, premier salon mondial de la sous-traitance industrielle

avec 50 000 visiteurs quatre jours durant, est un rendez-vous international dont beaucoup de chefs d'entreprises des Ardennes ne peuvent pas se passer. La CCI des Ardennes les a donc accompagnés au Midest 2006 (du 7 au 10 novembre) et, sur place, les a aidés à stimuler leurs efforts commerciaux.

Huit entreprises ardennaises (mécano-soudure, découpages, inserts métalliques, outillages de presse, fonte d'aluminium, estampage, fonte grise) ont participé au Midest avec la CCI (quatre autres entreprises y étaient présentes à titre individuel). Elles ont été rassemblées sur deux pôles d'excellence que la CCI des Ardennes avait mis en place dans les sections spécialisées du salon parisien : forge, fonderie, chaudronnerie et mise en forme et découpage des métaux. À noter que pendant une journée, le stand de la CCI a accueilli une délégation d'une dizaine d'entreprises namuroises conduite par le Bureau économique de la Province de Namur.

Cette visite a permis aux sociétés ardennaises d'engager des discussions avec d'éventuels partenaires de proximité.

Contact : Anne BIBOT
 abibot@ardennes.cci.fr - 03 24 27 87 58

Innovact et du Midest



Christophe Gorius, directeur commercial

La Fonderie Vignon mise sur la haute technicité

Cette société familiale dirigée par Alain Moret emploie 35 salariés à Haraucourt. Elle a réalisé l'an passé 3 M d'euros de chiffre d'affaires, dont 12% à l'exportation, notamment en Belgique et en Italie, en concevant des pièces sur plan pour des fabricants de pompes, de compresseurs, de moteurs diesel... La Fonderie Vignon élabore la fonte lamellaire et la fonte sphéroïdale et produit annuellement mille tonnes de pièces. Mais pour perdurer sur ses marchés, elle a choisi voici quelques années déjà, de fabriquer des pièces techniques "fortement noyautées", à l'unité ou en petites séries allant de quelques centaines de grammes à la tonne, réalisées en "moulage main" ou en "moulage machine". Sa participation au Midest 2006 lui a permis d'obtenir de nouveaux contacts, en particulier sur les marchés français et belges.



Cylindre de compression

5

Compas, une PMI attentive aux clientèles particulières

"Notre force, c'est d'être à l'écoute de nos clients, de savoir développer avec eux des produits spécifiques, très particuliers, de respecter un cahier des charges et de les conseiller sur des aspects techniques avec pour certaines applications des dépôts de brevets" explique Philippe Lagny, directeur général de la Sarl Compas, PMI installée à Ham-les-Moines employant 15 salariés et réalisant un million d'euros de chiffre d'affaires.

"Si nous n'étions pas capables de réaliser ces pièces particulières, nous n'existerions plus depuis longtemps" affirme le chef d'une entreprise familiale qui a été créée au XIX^{ème} siècle. Compas découpe, emboutit et fabrique des rondelles en plus de pièces spéciales sur plan. La PMI peut produire des séries de 20 pièces à 1 000 000 de pièces et se garde bien de dépen-



Philippe Lagny, directeur général

dre uniquement de la sous-traitance automobile. La souplesse : c'est l'autre force de Compas dont les clients sont des fabricants de boulonneries et visseries, des constructeurs de sous-ensembles mécaniques, des entreprises sous-traitantes dans les domaines du bâtiment, de la chaudronnerie, de la robinetterie ou du matériel agricole. "Grâce à cette souplesse, nous pouvons stabiliser notre effectif de salariés, souligne Philippe Lagny. Mais les augmentations de prix des matières premières pèsent lourdement sur nos prix de revient, nos frais de structures, bien qu'ils soient très réduits par rapport à ceux d'une grande entreprise". Par ailleurs, Compas qui a participé avec la CCI des Ardennes au Midest 2006, investira encore en 2007 dans la modernisation de ses outils de production afin d'être présent sur de nouveaux marchés en France et à l'étranger avec toujours ce même objectif de flexibilité.

(suite page suivante)



Pose de la première pierre de l'entreprise Lafarge Couverture de Signy-l'Abbaye le 17 novembre dernier par son futur directeur, un ardennais.

Alain Absous assure le suivi de la conception de l'usine, puis prendra en charge la direction à temps plein en septembre 2007. Il sera entouré d'une équipe de 70 employés.



Participez à l'enquête sur la sous-traitance !

Dans les Ardennes, la métallurgie met en œuvre un large éventail de technologie et fait vivre de nombreux fournisseurs de services et de sous-traitance. Mais la totalité des besoins des entreprises de la métallurgie ardennaise n'est pas couverte par des fournisseurs locaux.

La CCI des Ardennes a donc lancé une enquête afin d'identifier les besoins des entreprises de la métallurgie ardennaise qui ne sont pas satisfaits par l'offre locale et qui constituent un marché viable.

En octobre 2006, elle a adressé un questionnaire à chaque entreprise concernée. Les chefs d'entreprise doivent y prêter une attention soutenue. Les réponses demeureront strictement confidentielles.

Les services de la CCI se tiennent à la disposition des destinataires s'ils souhaitent des précisions ou apporter leurs suggestions quant aux buts et au déroulement de l'enquête.

Contact : Hubert ROSOY
hrosoy@ardennes.cci.fr - 03 24 56 62 68



La fonderie Hamel s'est diversifiée en s'installant dans les Ardennes

En 1996, lorsque la Fonderie Hamel, spécialiste de l'aluminium sous pression, s'installe à Haybes à la Pointe des Ardennes, la fabrication de support de plaques funéraires représentait 80% de son chiffre d'affaires (CA). Aujourd'hui, la part du funéraire est réduite à 50%.

Hamel ne veut pas dépendre de l'unicité d'un marché. L'entreprise emploie 12 salariés dont un commercial et réalise 1,4 M euros de chiffre d'affaires annuel en fabriquant toutes sortes de pièces (trois millions par an) de petites et moyennes séries (de 1 000 à 10 000 pièces). "Les volumes étant plus petits, nos prix sont plus élevés, mais nos délais de livraison sont plus rapides, ce que ne savent pas faire les Asiatiques. De plus nous apportons des services à nos clients : grenailage, peinture, assistance à la conception des plans d'une pièce, etc." précise Michel Vanderperre, gérant de la société Hamel fondée dans le Nord en 1947.

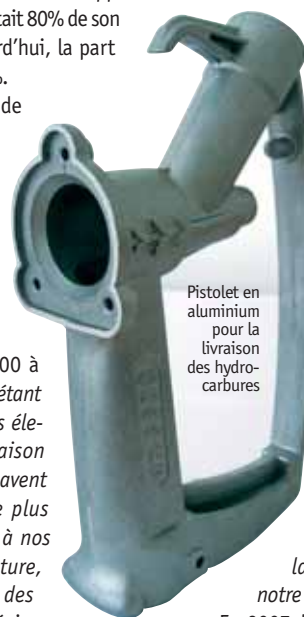
Le chef d'entreprise a préféré automatiser et robo-

tiser sa production que de la sous-traiter en Asie.

Résultat : un savoir-faire de très grande qualité qui lui a valu, à la longue, une grande diversité de clients. "Nous travaillons pour des papetiers, des prestataires de loisirs, pour les installateurs de chaufferies, pour des fabricants de luminaires, affirme Michel Vanderperre. Nous avons beaucoup de clients chez les fabricants de clôtures, de matériel médical, d'armoires électriques ou de caves à vin et même dans les installations de distribution de carburants". Ce choix de la diversité des marchés doit s'entretenir en permanence.

La fonderie Hamel a apprécié le soutien de la CCI qui lui a permis en 2006 de participer au Midest. "Nous y avons pris beaucoup de contacts, souligne le chef d'entreprise, qu'il faut savoir prolonger par la suite mais qui sont indispensables à notre développement".

En 2007, la fonderie Hamel compte investir dans l'achat d'une petite fonderie qui lui permettra d'augmenter son chiffre d'affaires de 150 000 euros par an.



Pistolet en aluminium pour la livraison des hydrocarbures

Un étudiant ardennais au MIDEST

Chaque année, la CCI des Ardennes propose aux étudiants ardennais que l'un d'entre eux participe au MIDEST. C'est Vincent Deligny, étudiant en 2^{ème} année de BTS technico-commercial au Lycée François Bazin de Sedan, qui a bénéficié de ce partenariat avec la CCI des Ardennes. "Je voulais connaître l'ambiance d'un grand salon international, explique-t-il.

C'est une expérience exceptionnelle : j'ai été en contact avec de nombreux chefs d'entreprise, c'est très important pour mon avenir professionnel et un partenariat gagnant avec la CCI, conclut-il. J'ai découvert des passerelles entre mon univers scolaire et celui de l'entreprise".



Comment céder votre entreprise à un salarié ?



Création et reprise d'entreprise : un forum très fréquenté.

Les 13 et 14 octobre 2006 à Charleville-Mézières, le Forum de la création et de la reprise d'entreprises organisé par la CCI et la Chambre de Métiers des Ardennes a rassemblé 233 visiteurs.

Ce forum a réuni tous les partenaires intervenant dans le parcours des porteurs de projet de création ou de reprise d'entreprise. Ces derniers ont été accueillis par des conseillers des deux chambres consulaires. Durant deux jours, le forum a organisé 16 réunions d'informations sur les démarches à entreprendre lorsque l'on veut créer ou reprendre une entreprise. 40 ateliers ont abordé cinq thèmes principaux : le choix de la forme juridique, la fiscalité de l'entreprise, son financement, la préparation commerciale du projet et la création par reprise d'activité.

À l'issue du forum qui a proposé aux visiteurs des entretiens personnalisés et des témoignages de chefs d'entreprise, les conseillers de la CCI des Ardennes ont enregistré 68 demandes de rendez-vous de la part de porteurs de projets ardennais.

N° Vert : 0800 08 88 08

Dans le cadre des journées de la cession d'entreprise mises en place par les CCI de Champagne-Ardenne, la CCI des Ardennes, en collaboration avec la Chambre de Métiers des Ardennes, a organisé le 9 novembre à Charleville-Mézières une conférence sur le thème : *"Céder votre entreprise... Et pourquoi pas à un salarié"*.

Une étude d'Oseo BDPME montre qu'une entreprise sur trois en France est reprise par des anciens salariés. Autre révélation : le phénomène n'est pas limité aux entreprises en difficulté. De plus, la transmission de l'entreprise à certains de ses salariés favorise le succès de l'opération. Le risque d'échec serait diminué d'un tiers. *"De ce fait,*

note la banque Oséo, les établissements financiers ont souvent une approche différente d'accompagnement des reprises par des salariés et les montages juridiques peuvent être d'une grande diversité".

La conférence a réuni trente participants représentant 19 entreprises ardennaises. Le chargé d'affaire d'Oséo dans les Ardennes, Jérôme Bouquet et Philippe Clément, avocat du cabinet Fidal, leur ont présenté la transmission d'entreprise, et en particulier, la transmission aux salariés englobant le financement de ce type d'opération et ses modalités techniques.

Contact : Joël Malicet
jmalicet@ardennes-cci.fr
03 24 56 62 65

Bernard Blaimont (Arti à Prix-les-Mézières) et Martial Legrand (Les Ressorts Ardennais à Fumay) ont apporté le témoignage de leurs expériences de reprises d'entreprises dont ils furent les salariés.

Il y a un an, tandis que le groupe Ségula se réorganisait, il a souhaité céder l'entreprise de maintenance industrielle, Ségula Ingénierie et Maintenance, que dirigeait Bernard Blaimont.

"Le groupe m'a fait une proposition que j'ai acceptée. Nous avons négocié la cession de l'entreprise avec ses bâtiments et son fonds de commerce. Retour sur investissement au bout de 7 ans. Un pool bancaire m'a aidé (Crédit agricole, LCL, Caisse d'Épargne et Oséo). Ségula est actionnaire à un peu moins de 25% de la nouvelle entreprise : l'Ardennaise de réalisation de travaux industriels (ARTI). Elle emploie 105 salariés et réalise 9,5 M d'Euros de chiffre d'affaires dans trois secteurs d'activités : la maintenance industrielle, la construction de machines spéciales et la réalisation de bandes transporteuses".

Témoignage de Martial Legrand

"J'avais 16 ans quand j'ai été embauché par Xavier Lorent, propriétaire des Ressorts Ardennais à Fumay, raconte Martial Legrand, 43 ans. J'y ai travaillé pendant 23 ans. Quand Monsieur Lorent est parti à la retraite, il m'a naturellement proposé de reprendre l'entreprise. Il m'y a beaucoup aidé. En 2001, j'ai pu emprunter 150 000 euros pour acheter le fonds et les machines. Aujourd'hui je travaille avec un apprenti. J'ai réalisé 170 000 euros de chiffre d'affaires cette année et je compte acheter l'an prochain les murs de mon entreprise".

PAYS RETHÉLOIS



Brigitte Michel lauréate de la première Marionnette d'Or

Cette fleuriste a remporté le concours de vitrine organisé à l'occasion du Festival Mondial des Théâtres des Marionnettes de Charleville-Mézières dans le cadre de l'opération urbaine. Il s'agissait de souligner l'implication des commerçants et des artisans de Charleville-Mézières dans une manifestation artistique de dimension nationale. Le concours a réuni soixante-quatorze participants de tous les types de commerces (prêt-à-porter, alimentation, services, pharmacie, bijouteries, cadeaux, fleurs coupées, etc.).

Dans leurs vitrines, les concurrents ont illustré leurs activités commerciales grâce à des compositions spéciales de marionnettes et de castelets.

En hommage à Jacques Félix, et à la demande de la FCACM, de la ville et de la CCI, le sculpteur ardennais Hervé Tonglet a créé une sculpture symbolisant la rencontre à Charleville-Mézières du commerce local et de la marionnette,

"une main androgyne dans un geste protecteur au-dessus de la marionnette". Celle-ci sera exposée à l'Office de Tourisme, place Ducale.

Le 17 novembre 2006, à la Maison de l'Ardenne de la CCI, des reproductions d'or et d'argent de cette sculpture ont été offertes aux trois lauréats du concours de vitrines. Brigitte Michel gérante du magasin "Les Campanules" (fleuriste) a reçu la première Marionnette d'or des mains du président Géraud Spire. Sylvie Potier, la couturière de la mercerie "Les Diablotins" et Christophe Mélin, le restaurateur de "La Clef des Champs", deuxièmes ex-aequo, ont été récompensés chacun par une Marionnette d'argent.

Tous les participants présents se sont vu remettre un lot de cadeaux en remerciement de leur implication. *"Une ville est attractive et vivante si son commerce est attractif et vivant"* a déclaré le président Spire pour souligner le dynamisme des commerçants ayant participé au concours.



© Office de Tourisme de Rethel

Les évolutions de l'offre commerciale

La structure intercommunale dispose à présent d'une charte de développement commercial dont les préconisations à court et moyen terme seront mises en œuvre en partenariat avec la CCI des Ardennes

Le Rethélois recense 28 000 habitants et quelque 500 entreprises commerciales ou artisanales. Au terme de l'étude menée par la CCI, le Pays et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, il s'avère qu'en matière de consommation, l'évasion annuelle hors de ce pays représente 74,7 M d'euros, soit 47% de la dépense commercialisée. Désormais, le Pays Rethélois veut assurer une meilleure couverture des besoins de ses ménages, développer la grande distribution notamment dans ses activités non alimentaires et limiter l'évasion de certains secteurs (le sud du pays en particulier) vers les pôles commerciaux de Reims.

Il souhaite aussi conforter l'attractivité du centre-ville de Rethel, compléter aux alentours l'offre existante en surface de plus de 300 m² (culture, loisirs, bricolage, jardinage) et maintenir l'offre de proximité des relais commerciaux

en milieu rural grâce à un développement de leurs rayons alimentaires.

Le 11 décembre à Rethel, la CCI et la Chambre de Métiers des Ardennes ont signé avec les représentants intercommunaux du Pays Rethélois la charte de mise en œuvre de son schéma de développement commercial. Cette charte concertée de longue date et dont la période d'application durera cinq ans est la deuxième à être établie dans les Ardennes après celle du Pays Sedannais en 2004.

Elle doit permettre de moduler l'équipement commercial du Pays Rethélois en fonction des intérêts de son territoire, notamment en ce qui concerne l'implantation à venir de grands magasins spécialisés et de supermarchés.

Contact : Dominique Courtat-Guitton
 dcourtatguitton@ardennes.cci.fr
 03 24 56 62 46

Développement commercial : le Schéma ardennais est opérationnel

Le 27 septembre 2006, l'ODEC (Observatoire départemental d'équipement commercial) a approuvé à l'unanimité le Schéma de développement commercial des Ardennes (SDEC).

Le département connaît un affaiblissement du tissu commercial en milieu rural, notamment dans les secteurs de l'équipement de la personne, de la culture et des loisirs" affirme l'Odec des Ardennes dans lequel siègent, sous l'autorité du Préfet, des élus locaux et départementaux et des représentants de la CCI, des associations de consommateurs et de la grande distribution.

Une concentration de grandes et moyennes surfaces s'est établie sur l'axe Sedan-Charleville-Mézières et dans les autres villes du département (Sedan, Rethel, Vouziers, Givet et Revin). De fait l'attraction commerciale ne se diversifie guère en dehors de cet axe et de ces villes (6 hypermarchés, 61 supermarchés). Qui plus est l'Odec constate une forte croissance des maxi-discounts (25 en 2005 contre 9 en 1993). "L'importance de ces installations est révélatrice de la paupérisation d'une partie de la population ardennaise" souligne-t-il.

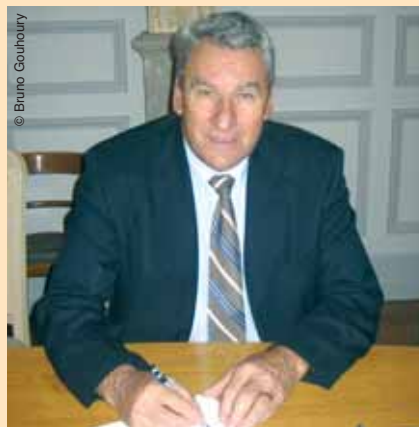
Pour remédier à ces concentrations - et tel que l'impose la loi dans chaque département - l'Odec a confié à la CCI

des Ardennes l'élaboration d'un Schéma départemental commercial de redynamisation (gestion des transmissions et reprises, sauvegarde des commerces dans les communes, valorisation des associations de commerçants, formation des commerçants).

Les actions prônées par le Schéma se déclinent en six axes majeurs :

- Optimiser l'offre commerciale des Ardennes en veillant à une répartition équilibrée des formes de distribution.
- Coordonner le développement commercial des six territoires ardennais.
- Conforter le maillage commercial des villes et centres bourgs.
- Accompagner les adaptations de l'offre commerciale (niveau de qualité et diversité).
- Renforcer l'armature de proximité commerciale (villes, villages et quartiers).
- Entretien l'attractivité du centre de Charleville-Mézières.

Contact : Dominique Courtat-Guitton
dcourtatguitton@ardennes.cci.fr
03 24 56 62 46



Signature officielle de la charte de développement commercial du Pays rethélois le 4 décembre dans les salons de l'Hôtel de Ville de Rethel ; le témoignage du maire de Rethel et Président du Pays rethélois, M. Guy Deramaix

Quel a été votre investissement en tant qu'élu local ?

Je suis très fier et satisfait d'avoir signé cette charte, en présence des représentants du Syndicat mixte du Pays rethélois. J'étais plutôt sceptique au début de ce projet, compte-tenu des précédentes études. Toutefois, le travail effectué par le cabinet d'études retenu par la CCI des Ardennes m'a rapidement convaincu. La méthodologie mise en œuvre, l'approche territoriale et la rigueur du travail réalisé nous permettent aujourd'hui de disposer d'un outil de qualité et très pertinent.

Quel intérêt représente cette charte et quelles en sont vos attentes ?

Ce document est devenu indispensable à la prise de décision en matière de développement commercial. On s'y reporte en permanence. Je remercie donc la CCI de cette étude qui va permettre l'émancipation et le développement équilibré de l'offre commerciale du Pays rethélois. De plus, cette étude est riche de propositions, d'actions et de préconisations. Des pistes s'ouvrent telle la possible mise en place d'une opération urbaine sur le centre-ville de Rethel.

Comment comptez-vous mettre en place ces actions ?

Je compte poursuivre et prolonger le partenariat construit par cette étude, qui a créé une synergie entre acteurs locaux. La collaboration entre les chambres consulaires et les associations commerciales est très active, et permet d'être efficace sur le terrain. Aujourd'hui, grâce à cet outil, on sait regarder ensemble dans la bonne direction.



Bienvenue à Landry Sattezy

Originaire de la région stéphanoise, Landry Sattezy, 25 ans, est titulaire d'un DESS administration des activités locales obtenu à l'Université de Rouen en 2003. Après avoir occupé différents postes, il a pris depuis octobre 2006 le poste de coordonnateur de l'ORAC Départementale mise en place dans le cadre du Contrat Territorial. Rattaché au service développement des Territoires, il a en charge la mise en place des actions collectives, le reporting des aides financières et l'analyse de l'impact du dispositif en terme d'emplois et de CA.

Ardennes Expansion, l'Agence Ardennaise d'Intelligence

Le service de développement économique de la CCI des Ardennes "Ardennes Expansion" intègre à compter du 1^{er} janvier 2007 l'Agence Ardennaise d'Intelligence Territoriale.

Il s'agit par cette démarche d'additionner les forces des différents acteurs du département pour améliorer la compétitivité des entreprises ardennaises, notamment sur les marchés internationaux.

En 2003, la CCI des Ardennes avait créé au sein de ses services «Ardennes Expansion», véritable agence départementale de développement économique, cofinancée et codirigée par le Conseil général des Ardennes. Mais l'Acte II de la décentralisation passant par les Ardennes, le Conseil général a créé fin 2005 son propre service de développement économique.

La CCI a dès lors souhaité enrichir Ardennes Expansion d'un dispositif d'Intelligence Territoriale, fonctionnant sur le socle de projets de développement économique et d'actions collectives avec le soutien au coup par coup de l'Etat, par le biais de la DRIRE Champagne-Ardenne, et du Conseil général des Ardennes.

Ce nouveau service a pour vocation de faire, d'inciter, de mettre en relation et d'animer, c'est-à-dire de faire coopérer différents acteurs dans le cadre de sa mission structurée en 5 pôles : pôle réseaux, pôle information, pôle formation, pôle prospective et stratégie, pôle implantations exogènes.

S'agissant de faire travailler ensemble des organismes tels les administrations, les entreprises, les centres de recherche, etc, l'équipe d'Ardennes Expansion est resserrée autour d'un directeur spécialiste de l'intelligence économique (en cours de recrutement), d'un conseiller industriel (Nicolas Toussaint, *voir encadré*), d'un chargé de projet logistique, du service International et d'une assistante.

Installé à la Maison de l'Ardenne, avenue Corneau à Charleville-Mézières, le service devra après étude des besoins des entreprises et du tissu économique mettre en place un dispositif de veille commerciale, concurrentielle, technologique, afin d'apporter aux entreprises les informations et les aides dont elles ont besoin pour rester concurrentielles et compétitives sur leurs marchés.

Ardennes Expansion poursuit également la mission de développer et de promouvoir l'offre territoriale ardennaise, notamment les 4 zones d'activité faisant l'objet d'une démarche de requalification dans le cadre du Contrat territorial. Ce service travaille également sur la définition d'un plan marketing territorial afin de pouvoir mieux vendre le produit «Ardennes» aux investisseurs et clients potentiels. Enfin, pour permettre aux 6 800 ressortissants de la CCI des Ardennes de bénéficier des services de la CCI, une plateforme collaborative sera mise en place courant 2007 et développée par communautés, rapprochant ainsi la CCI des entreprises.

Le rôle de la CCI évolue ainsi en animateur de réseaux et en fédérateur de savoirs.

Ardennes Expansion, partenaire de rang 1 de Champagne-Ardenne Développement (CADév).

CADév est l'agence économique régionale de promotion du territoire champardennais. CADév est pour la Champagne-Ardenne partenaire de l'Agence Française pour les Investissements Internationaux (AFII) qui connecte aux marchés internationaux toutes les agences régionales de développement économique en France. S'appuyant en région sur des relais départementaux, la CCI des Ardennes, par le biais d'Ardennes Expansion est de fait son partenaire naturel dans le département. En mars 2006, les deux structures ont signé une convention de partenariat de manière à permettre aux flux d'informations économiques du réseau AFII, CADév et Ardennes Expansion de circuler dans les deux sens, c'est-à-dire de l'international au départemental, et du départemental à l'international.

Territoriale



Nicolas Toussaint,
conseiller en développement
industriel, nouvellement installé
à la CCI des Ardennes.

25 ans, né à Charleville-Mézières,
titulaire d'un DUT génie mécanique et
productique et diplômé de l'école nationale
d'ingénieurs de Metz (ENIM, promotion 2004).
De 2001 à 2004, stagiaire chez Visteon à
Charleville-Mézières (systèmes de climati-
sation automobile), chez Trelleborg
Stanton à Poix-Terron (mousse et thermo-
formé pour isolations acoustiques), chez
Thyssenkrupp Presta France à Florange
(projet de fin d'études : réglages de para-
mètres influents de la liaison de sécurité
d'une colonne de direction et assemblage
de colonnes de direction) et chez Arti
Segula à Prix-les-Mézières (conception de
machines spéciales).

Entre 2004 et 2006, ingénieur méthodes et
process chez Raymond Barré SA (forge et
estampage de précision) à Hautes-Rivières,
manager d'une équipe de 7 salariés,
répondant aux appels d'offres et responsa-
ble du laboratoire tridimensionnel.

■ agenda

JANVIER FEVRIER MARS 2007

STAGE 5 JOURS POUR ENTREPRENDRE

du 22 au 26 janvier 2007 à Sedan
Découvrir et comprendre toutes les facettes
de la démarche de création ou de reprise
d'entreprise : aspects juridiques, gestion,
fiscalité, couverture sociale, réglementa-
tion, études financières, aides et exonéra-
tions. La CCI accompagne avant, pendant
et après la création effective (suivi mis en
place afin d'assurer et d'améliorer la
pérennité de l'entreprise créée ou reprise).

Contact : 03 24 27 87 60

Journée-Pays Espagne :
5 février 2007

Mission Afrique du Sud :
du 5 au 9 mars 2007

Journée-Pays Canada :
27 mars 2007

Journée-Pays Suède :
29 mars 2007

Contact : Anne BIBOT au 03.24.27.87.58

Formation aux pratiques
de l'international :
8 février 2007.

Gérer les Différences Culturelles pour
négocier à l'international.

Contact : Albane MERCIER au 03.24.27.87.55

SALONS

SATCAR :

Clermont Ferrand, 20 et 21 mars.

Première convention d'affaires leader
en Europe pour le secteur du véhicule
et du matériel roulant.

Contact : J-Luc CLEMENT au 03.24.27.87.57

Bois & Habitat :

Namur, 23 au 26 mars.

Contact : Anne BIBOT au 03.24.27.87.58

Procceed :

Metz : 27 au 29 mars.

Salon de la Sous-Traitance.

Contact : J-Luc CLEMENT au 03.24.27.87.57

TAXE D'APPRENTISSAGE

Les entreprises ayant employé un salarié
au cours de l'année 2006 doivent déclarer et
verser la taxe d'apprentissage due sur ces
salaires 2006 au plus tard le 28 février 2007.
La CCI des Ardennes réduit les démarches en
traitant l'intégralité des formalités à partir
d'un bordereau simplifié de déclaration
qu'elle adresse ou tient à la disposition de
toutes les entreprises.

LES ÉVÈNEMENTS DE L'ANNÉE 2007

• Luxembourg, capitale européenne
de la Culture
www.luxembourg2007.org

• 50 ans du Traité de Rome :
Bruxelles le 24 mars 2007
www.brusselseurope2007.be

DANS LES ARDENNES :

• Musée de la métallurgie nouvelle
version à Bogny-sur-Meuse :
Réouverture en mai

• Arrivée du TGV-Est :
à Charleville-Mézières en juin

• 10^{ème} anniversaire de la création de
la CCI des Ardennes

• 2007, l'année Vauban (1633-1707)
à Rocroi et à Givet :

Dans le cadre des manifestations autour
du tricentenaire de la mort de Vauban,
une exposition retraçant la vie et le son
siècle de Vauban sera présentée à Givet
dans le Hall du Manège.

• 2007 : 20^{ème} anniversaire de
l'École Nationale Supérieure des
Arts de la Marionnette (ESNAM).
à l'Institut International de la Marionnette
Renseignements : Sophie Wathlé
7, place Winston Churchill
08000 Charleville-Mézières - FRANCE
Tél : 00 33 (0)3 24 33 72 50
Fax : 00 33 (0)3 24 33 72 69
www.marionnette.com

• 3^{ème} édition du CABARET VERT :
31 août, 1^{er} et 2 septembre 2007
Le festival Rock et Territoire : musiques
actuelles et arts vivants, stade Bayard à
Charleville-Mézières. Organisation : FLAP
www.associationflap.org

DÉCLARATION EN LIGNE

Ce service gratuit vous permet une économie
de temps et vous assure une sécurité fiscale.
Vous pouvez réaliser votre déclaration en
ligne sur le site Internet de la CCI des
Ardennes www.ardennes.cci.fr

Contact : Service Taxe Apprentissage
03 24 56 62 60
taxeapprentissage@ardennes.cci.fr

Entrez sans frapper dans la danse des Services

Le 9 novembre dans les locaux de la CCI des Ardennes à Sedan s'est tenu le "Premier Rendez-vous Business Services". Il a réuni une cinquantaine de prestataires de services.

Ce premier Rendez-vous Business Services, présidé par Jean-Louis Vallée et clôturé par Géraud Spire, Président de la CCI, fut également l'occasion pour Jean-Claude Chef, Vice Président Services et Jean-Pierre Legros, Trésorier, de faire un état des lieux des services et d'annoncer les actions qui seront menées en 2007 :

- La mise en place d'une plate-forme collaborative d'échanges, avec des outils de veille économique, pour diffuser l'information souhaitée en temps réel et de manière ciblée.
- L'acquisition d'un outil de diagnostic et de développement territorial des services aux entreprises.
- La programmation d'autres "Rendez-vous Business Services" et de "Journées thématiques".
- Le développement de Réseaux informels
- La création de modules de formation, plus particulièrement en développement commercial.
- Des rendez-vous personnalisés, en plus grand nombre.

Cinq chefs d'entreprises dont trois non ardennais ont apporté leur témoignage.

Gillian Dean (Eurl Gil Dean), David Jestin (Eurl Arden Rando Quads), Patrick Labory (SA MBS Monnier Borsu Sotradel), Olivier Simon (Eurl Alter Ego) et Caroline Wary (Eurl CW Conseils).

Ce premier "Rendez-vous Business Services" a permis aux participants d'échanger des cartes de visite, de se

créer des carnets d'adresses et de développer des partenariats.

L'économie se tertiarise. Deux facettes de notre évolution : les services et l'innovation. La CCI va aider au développement de l'offre de services, encourager et solvabiliser la demande de services.

Les services : un nouvel enjeu pour le territoire !

Contact : Valérie de LA VILLE FROMOIT
Tél : 03 24 56 62 40
vdelavillefromoit@ardennes.cci.fr

Les services à la personne ou aux entreprises

Ce secteur d'activité est mal connu dans les Ardennes. Mais il crée des emplois.

2 283

entreprises de services recensées à la CCI des Ardennes emploient

27 221

personnes et constituent tout de même plus d'un tiers de ses ressortissants.

C'est dire l'importance de ce secteur



Gillian Dean :

est née en Angleterre. Diplômée de Sciences Po Lyon et de Sciences Eco Madrid, elle a travaillé pendant 23 ans dans une grande entreprise de formation à Lyon. Elle s'est installée à la Pointe Ardennaise après y avoir suivi son mari muté dans le département.

"Je fais de la formation en Anglais et management pour les personnes qui vont travailler avec des étrangers, a-t-elle expliqué. J'ai pu créer mon entreprise dans les Ardennes parce que j'y ai rencontré beaucoup d'entreprises qui s'ouvrent à l'international".



Caroline Wary :

a travaillé vingt années durant à Fumay et en Belgique dans une grande entreprise de câbles optiques. Il y a six ans, cette responsable de marketing de haut niveau a créé son entreprise dans les Ardennes de conseils aux entreprises. "Aujourd'hui, je suis écrasée par le poids du travail, a-t-elle affirmé. Il faut que j'évolue très vite. Seule, je n'y arrive plus et j'ai l'intention d'acquiescer une entreprise de 12 salariés pour pouvoir faire face au développement de ma société de conseils. Il y a plein de bonnes perspectives dans le secteur de services".

LES ARDENNES DE FRANCE

L'art de vivre, l'art

Sous ce slogan fédérateur se sont réunis une vingtaine d'artisans ardennais du 1^{er} au 5 novembre 2006, invités d'honneur du salon Artisan'Art de Bruxelles. Le stand ardennais a été largement fréquenté par les visiteurs. Les organisateurs belges souhaiteraient développer leur salon bruxellois par une étape Ardennaise.



14

Ardennes économiques n° 20 - 2006

En 2006, Artisan'Art, l'annuel salon belge de l'artisanat et de la gastronomie, s'est déroulé en deux temps. A l'Abbaye de Floreffe d'abord, devant 5 000 visiteurs, où les Ardennes furent représentées par une quinzaine d'artisans (chapeliers, modistes, tourneurs sur bois, produits gastronomiques, etc.). Puis à Bruxelles où le salon a réuni deux cents exposants et accueilli 15 500 visiteurs.

Au beau milieu du salon bruxellois le public a pu découvrir les Ardennes sur un stand de 400 m² construit autour d'un café ardennais.

Le stand a été inauguré par M^{me} Sabine Laruelle, ministre fédéral des classes moyennes et de l'agriculture.

Conduits et soutenus par la CCI des Ardennes, organisatrice du stand, les artisans ardennais, une vingtaine, ont rencontré le franc succès à Bruxelles en retenant devant leurs étals l'attention des visiteurs.

Des témoins positifs

Et d'un point de vue économique, les affaires étaient au rendez vous, comme l'explique Emmanuel Poix, gérant du Moulin à Couleurs à Ecordal, fabricant de pigments naturels (700 tonnes par an, 7 salariés, 0,4 M d'euros de chiffre d'affaires) : *"C'était notre premier salon international. Nous avons pu prendre de très nombreux contacts avec des peintres, des céramistes, des sculpteurs, des maîtres verriers et des particuliers. Artisan'Art nous a permis de nous*

de faire !

faire connaître au-delà des Ardennes. Un grand magazine de décoration a réalisé un reportage sur l'entreprise". Impressions identiques de succès dans l'esprit de Cédric Lesieur, restaurateur au Bistrot du Flandre (80

nombre important de reportages télévisés ou radiophoniques qu'ont suscité les artisans et producteurs de gastronomie ardennaise. Touristiques dans un second temps puisque les organisateurs d'Artisan'Art



couverts et dix salariés) et traiteur de "Aux plaisirs gourmands" à Charleville-Mézières et tenancier du café ardennais sur le stand départemental durant le salon : "Nous sommes rentrés dans nos frais et nous avons pris d'excellents contacts, prometteurs de retombées, chez nous dans les Ardennes".

Négociations internationales
Des retombées aux bénéficiaires des Ardennais, il y en eut en effet. Médiatiques au premier chef par le

à Bruxelles cherchant à développer leur salon, souhaiterait à présent le prolonger par une étape dans les Ardennes. Des contacts sont en cours avec les représentants de la CCI des Ardennes.

Contact : Nicolas Thévenot
nthevenot@ardennes-cci.fr
Tél : 03 24 56 62 49



L'hôtellerie ardennaise parie sur la qualité



• **L'Hôtel-Restaurant Mercure** (65 chambres) de Villers-Semeuse est titulaire à présent, (et pendant trois ans) de la certification Hôtelcert, délivrée par l'Association française pour l'assurance de la qualité (Afaq). Cette certification nationale est promue conjointement par la Chambre de commerce et d'industrie française (CCIF), l'Union des métiers de l'industrie hôtelière (UMIH), la Fédération nationale des comités départementaux de tourisme et nombre d'associations de consommateurs. Dans les établissements titulaires d'Hôtelcert obtenu après deux audits complets et impartiaux, la certification garantit à leurs clientèles un haut niveau d'accueil et de services, tout en valorisant les établissements ainsi labellisés. À noter que l'Etat (Direction Régionale du Tourisme) et le Conseil régional de Champagne-Ardenne prennent à leur charge 80% des coûts de l'accompagnement par un cabinet-conseil et le Conseil général finance 50% des coûts de réalisation des audits.



• **L'Auberge de l'abbaye** (10 chambres), à Signy-l'Abbaye, membre de l'association des Logis de France dans les Ardennes, a reçu du Ministère du tourisme la marque «Qualité Tourisme» délivrée à des établissements très divers (hôtels, restaurants, campings, cafés, brasseries, etc.). Après un audit rigoureux et la réalisation des mises à niveau qu'il préconise, la marque nationale «signe extérieur de confiance», garantit à la clientèle que l'établissement certifié offre une excellente qualité d'hygiène, de services et de prestations touristiques.
Contact : Nicolas Thévenot

Budget primitif 2007 plus offensif qu'en 2006

La contribution de la CCI départementale : la chambre a consolidé son besoin budgétaire 2007 à hauteur de 6,376M d'euros et n'entend pas augmenter son taux de 0,952% de taxe additionnelle sur la taxe professionnelle.

Le Président Géraud Spire a présenté les trois grandes caractéristiques du budget primitif, qui soulignent l'action conduite par la CCI, tant en interne, qu'en externe dans les opérations menées au profit de l'économie départementale et de ses entreprises :

- le maintien du taux de pression fiscale au taux de 0,952%.

"Je vous rappelle que nous avons le taux de pression fiscale le plus bas de la région.

Ce maintien engendre une perte de ressources de 54 000 euros pour notre chambre. En effet, ce taux intègre celui de l'ACFCI qui augmente de 4% et celui de la CRCI qui augmente de 1,5%. Nous entendons ainsi donner l'exemple dans la maîtrise de nos budgets et des charges fiscales subséquentes que nous imposons aux entreprises.

Nous serons, bien entendu, aussi rigoureux et exigeants avec les collectivités qui font appel à la ressource fiscale qu'avec nous-mêmes. D'ailleurs, je lance un appel à toutes ces collectivités territoriales qui ont, en général, déjà toutes examiné leurs prévisions budgétaires et qui s'apprêtent à voter leur budget. Dites-nous concrètement, ce que vous faites en fonction de la situation actuelle, vers quoi vous mobilisez vos crédits, quelles économies de fonctionnement vous faites, pour être plus efficaces dans l'action."

- la réduction des charges de fonctionnement.

"Indépendamment des réductions qui résulteront de notre projet de regroupement de l'ensemble des services sur un seul site, les économies de fonctionnement doivent permettre de compenser la perte de ressource consécutive au maintien du taux de pression fiscale et de dégager des moyens pour des actions supplémentaires nouvelles."

- des moyens nouveaux dégagés en interne pour financer des actions supplémentaires.

"Les actions nouvelles mobiliseront une somme supplémentaire de 232 000 euros prélevée sur notre ressource fiscale."

Les grandes opérations financées en 2007 par la CCI :

- Le développement des territoires ardennais (orac, opérations urbaines, UCI, foires, qualité, tourisme, urbanisme commercial, e-commerce, etc.) : 239 417 d'euros,
- Le développement des entreprises à l'international : 110 500 d'euros,
- Le développement de la communication (site Internet, parutions Ardenne Economique, l'Ardenne Accueille, SFIA, conférences, etc.) : 283 625 d'euros,
- Le développement économique (agence ardennaise d'intelligence territoriale et Ardennes expansion) : 256 506 d'euros,
- Le développement de l'information et des études (panorama économique, plaquettes chiffres clés, analyse structurelle et conjoncturelle...) : 130 545 d'euros,
- Le soutien à la formation (laboratoire de langues, stages linguistiques à l'étranger, salles informatiques, etc.) : 64 571 d'euros,
- Ou encore le conseil industriel, l'aide à la création et à la transmission d'entreprise, les actions en faveur des entreprises prestataires de services, etc...

Ce projet de budget prévisionnel traduit la volonté de participer au développement du tourisme dans notre département. Il s'agit là d'un secteur économique à fort potentiel dont les Ardennes doivent tirer parti.

La CCI sera également très vigilante et ferme sur le problème du stationnement à Charleville-Mézières. De prochains aménagements vont nécessiter d'autres moyens de circulation et de stationnement. Le manque d'accessibilité, de places de stationnement et différents projets de la Ville semblent compromettre l'attractivité de son centre. La CCI va donc engager une étude sur l'extension et l'aménagement du Parc central.

Chaque matin la CCI vous informe en ligne

En réseau, avec les autres CCI de la région, la CCI des Ardennes réalise tous les matins, un "flash de presse" écrite, du quotidien régional L'Union-Ardennais et des quotidiens nationaux Le Monde, Les Echos ou La Tribune.

Avant 10h30, chaque chambre a réalisé son flash pour l'expédier ensuite à la CRCI qui compile toutes ces informations.

Edwige Franzetti, responsable du centre de documentation, sélectionne les articles les plus pertinents afin que le flash de presse soit mis en ligne dès 11h00 sur le site internet de la CCI.

Toute entreprise qui souhaite recevoir quotidiennement le flash de presse doit s'y abonner.

Toute nouvelle entreprise ressortissante de la CCI est informée par courrier de l'existence de ce produit documentaire quotidien qui est complété par une revue de presse hebdomadaire (ACTU CA) sélectionnant les informations les plus importantes des quatre départements de Champagne-Ardenne et du territoire national.

Si vous souhaitez lire l'intégralité d'un article de presse, adressez-vous au centre de documentation au 03 24 56 62 50 et n'hésitez pas à vous abonner, c'est gratuit.



Les prêts bonifiés, c'est signé !

Le 27 novembre 2006, au cours de l'assemblée générale de la CCI des Ardennes, la chambre consulaire et neuf banques ardennaises partenaires ont signé la convention régissant le dispositif «Commerce - rénovation» qui permet aux commerçants et prestataires de services rénovant leur outil de travail de bénéficier d'une réduction du coût du crédit destiné à ces améliorations.

Il s'agit par exemple d'un prêt à 4,5% contracté auprès d'une banque des Ardennes et remboursable en cinq ans. Dans ce cas, la CCI des Ardennes prend à sa charge 1,5 point d'intérêt qu'elle reversera au commerçant chaque année pendant cinq ans de sorte que son taux annuel s'établisse à 3%. Plusieurs collectivités partenaires (villes de Rethel et Vouziers, communautés de communes du Pays Sedanais, des Trois Cantons et Ardennes Rive de Meuse), participent à ce dispositif et ajoutent une bonification supplémentaire qui peut aller jusqu'à quatre points.

La réforme du réseau consulaire

Jean-Christophe Martin, Directeur du Commerce, de l'Artisanat, des Services et des Professions Libérales au Ministère des PME du Commerce, de l'Artisanat et des Professions Libérales est intervenu devant l'Assemblée générale de la CCI des Ardennes le 27 novembre 2006.

“Pourquoi cette réforme ? Tout simplement parce qu'il est apparu, à la fois aux pouvoirs publics et au réseau des Chambres de Commerce et d'Industrie, qu'il était nécessaire de moderniser, d'adapter l'ensemble du réseau, au niveau local des CCI, au niveau régional des CRCI et au niveau national de l'ACFCI, pour relever les défis économiques et institutionnels”.

Au niveau local : La CCI, demain plus encore qu'aujourd'hui, sera l'interlocuteur privilégié du Conseil Général pour tout ce qui est développement économique et de l'emploi.

Au niveau régional : les CRCI devront avoir demain des missions d'animation du réseau régional plus importantes. Il faut que la CRCI s'impose demain comme l'interlocuteur obligatoire du Conseil régional. C'est un des aspects les plus importants et les plus novateurs de la réforme.

Au plan national : l'ACFCI continuera à assurer sa mission d'animation et de coordination du réseau, sa mission de représentation auprès des Pouvoirs Publics de l'Etat et sa mission à l'international.

La réforme du mode de financement des chambres : pour plus de clarté, de transparence et de responsabilité, plusieurs Chambres dont celle des Ardennes demandent la séparation du mode de financement des CCI, des CRCI et de l'ACFI. Force est de constater que sur ce sujet, les Chambres sont très partagées. En conséquence, l'œuvre législative et réglementaire sera plus longue à élaborer.

La tutelle des chambres : la tutelle, c'est à la fois un rôle de censure mais aussi et surtout un rôle de conseil. Les préfets seront encore plus les interlocuteurs obligatoires des CCI et CRCI.

Le rôle affirmé des CCI : les CCI en tant qu'établissements publics ont un rôle accentué de conseillers des pouvoirs publics tant de l'Etat que décentralisés : collectivités départementales et régionales en matière de développement économique car la loi leur reconnaît un rôle éminent et majeur dans le conseil et l'expertise du tissu économique au service du développement.



Une initiative remarquable de la CCI des Ardennes, de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et de la Chambre d'Agriculture :

Le Comité de Liaison Interconsulaire : CLIC qui devient la Chambre Economique des Ardennes, développe deux projets qui ne trouvent d'équivalences que dans un seul département en France, la Dordogne : le regroupement des 3 Chambres sur un seul site ; la constitution d'un guichet unique par regroupement des services des trois chambres pour la création et la transmission des entreprises.

Réforme de la loi Royer, modifiée Raffarin par Renaud Dutreil

Afin d'être en conformité avec la directive Services adoptée par le Parlement européen, la réforme Raffarin est toilettée. La réforme a pour but de faire prévaloir des critères architecturaux, d'accessibilité, de protection de l'environnement et d'aménagement urbain

et de mettre fin aux décisions d'opportunité prises sans concertation préalable et dont le seul objectif est la perception de la taxe professionnelle. Le commerce est le secteur économique qui aujourd'hui crée le plus d'emplois. Le changement de règles du jeu

aura donc un impact économique et social beaucoup plus important qu'il n'y paraît. Une relation devra désormais obligatoirement exister entre les documents (SCOT et PLU) et les autorisations d'implantations de nouveaux équipements commerciaux.

La CCI investit dans un nouveau laboratoire de langues

En 2007, la CCI des Ardennes disposera d'un laboratoire flambant neuf et bien adapté aux besoins de formation de ses ressortissants.

Ce nouvel outil multimédia permettra au Centre d'Etudes de Langues (CEL) d'enrichir son offre et de développer des modules de formation en libre-service et en face à face pédagogique avec un enseignant.

Lorsque le laboratoire sera opérationnel, la CCI pourra y dispenser des cours individualisés ou destinés aux groupes qui utiliseront ou combineront l'approche classique de l'enseignement d'une langue avec un professeur, l'apprentissage de la conversation au téléphone et le e-learning avec un tutorat. Ces cours se dérouleront tous les jours ouvrables pendant la journée ou le soir et le samedi matin. De quoi offrir aux futurs utilisateurs (entreprises, étudiants et particuliers) du nouveau laboratoire de langues une offre élar-

gie de formations personnalisées avec un équipement alliant souplesse d'utilisation et performance technologique.

Cet investissement est d'autant plus pertinent aujourd'hui que la maîtrise des langues des affaires préoccupe les entreprises. Par conséquent, si vous travaillez à l'export, si vous participez à des salons internationaux ou si vous rencontrez fréquemment des clients étrangers, n'hésitez plus à vous perfectionner au CEL de la CCI des Ardennes, un partenaire désormais indispensable au développement des compétences linguistiques de votre entreprise.

Exprimez vos besoins et vos attentes en la matière en contactant Sandrine DELAN au 03 24 56 62 63 – fax : 03 24 56 62 22
sdelan@ardennes.cci.fr

■ infrastructure

TOURNES-CLIRON

La requalification de la zone d'activité Ardennes Emeraude en bonne voie

La CCI des Ardennes poursuit l'instruction du dossier de réaménagement de la zone d'activité de Tournes-Cliron. Les demandes de subventions ont été adressées à l'Etat, à la Région et au Département.

Cette zone d'activité couvre 82 hectares dont 19 sont occupés par vingt-deux entreprises (plus de 500 emplois au total). *"La nécessité d'attirer de nouveaux investisseurs et la réalisation prochaine de la branche ouest de l'A34 impliquent la requalification de la zone de Tournes-Cliron, baptisée Ardennes Emeraude, en améliorant son aspect et en viabilisant ses terrains disponibles"* explique la CCI des Ardennes. Après 12 mois d'études, les marchés ont été conclus et présentés à l'Assemblée générale de la CCI le 27 novembre 2006. Le coût de l'opération (travaux, honoraires du maître d'œuvre et frais annexes) s'élève à 4,64 M d'euros HT.

Au mois d'octobre, dans le cadre du contrat territorial de revitalisation de l'économie ardennaise, la CCI des Ardennes a adressé des demandes de subventions à l'Etat prestataire dudit contrat, au Conseil régional de Champagne-Ardenne et au Conseil général des Ardennes. Le montant de ces subventions doit permettre de couvrir au maximum 80% du coût total de la requalification d'Ardennes Emeraude, 20% étant obligatoirement à la charge du maître d'ouvrage.

"La CCI des Ardennes attend aujourd'hui l'accord de ces partenaires institutionnels avant d'engager les travaux" indique son Président.

Contact : Gwénaél Guégan, gguegan@ardennes.cci.fr
Tél : 03 24 56 62 88



Avant



Après

L'Europe à portée de main avec Géraud Spire

Le président de la CCI des Ardennes a été élu le 1^{er} septembre 2006 Président de la Fédération européenne du négoce de bois (FEBO) et le 5 octobre, Président de l'Union européenne des fédérations nationales des négociants en matériaux de construction (UFEMAT).

PDG des établissements Spire-Frères Bois de Construction, entreprise familiale gérée sous le label Gédimat (88 salariés, 20 M d'euros de chiffre d'affaires), Géraud Spire avait créé en 2003, à la tête des instances représentatives de son secteur d'activités, une confédération réunissant les représentants du négoce du bois et ceux des matériaux de construction.

Quinze années durant, afin de renforcer la représentativité des filières du bois et des matériaux de construction, il a prêché le rapprochement au niveau national.

Il souhaite à présent instaurer le dialogue et amorcer un rapprochement semblable entre les deux fédérations européennes qu'il préside. Cela se traduira, dans un premier temps, par l'élaboration d'une veille économique

commune au niveau européen puisque nombre de décisions concernant le bois et les matériaux de construction sont prises par la Commission européenne à Bruxelles.

"Avec l'aide du secrétariat belge de l'UFEMAT, nous pouvons agir directement au contact de la Commission européenne, participer à des groupes de travail et être beaucoup plus représentatifs à ce niveau" explique Géraud Spire. Il compte bien faire profiter la CCI des Ardennes et les entreprises qu'elle représente de cette position à portée de main des crédits européens.

"J'ai toujours été partisan de l'Europe, d'autant plus partisan que je vis et travaille dans un département frontalier de la Belgique, renchérit Géraud Spire. La dimension européenne s'impose d'elle-même aujourd'hui face à la Chine, l'Inde

ou la Russie. Dans nos négoce, les normes sont fixées par Bruxelles.

Il est temps que nous sachions faire du lobbying, que nous sachions capter tous les financements européens qui pourraient nous être alloués dans les Ardennes, que nous sachions au mieux les utiliser et les dépenser aux échelons départemental et régional".



© Bruno Gourhoury

Une délégation franco-wallonne au salon Euroblech



Le 26 octobre 2006, la CCI des Ardennes a accompagné à Hanovre les représentants de 9 entreprises du département des Ardennes, de l'Aisne et de la Province de Namur à la découverte du Salon Euroblech.

Le déplacement organisé dans le cadre du programme INTERREG III «Développement Transfrontalier des Entreprises», s'est effectué en avion au départ de l'aéroport de Charleville-Belval que gère la CCI des Ardennes. Euroblech a présenté toute l'offre internationale des technologies du travail de la tôle et toutes les gammes de pointe des machines, des outils et des sys-

tèmes industriels. La visite à Euroblech a permis aux chefs d'entreprises de bien s'informer sur les innovations de leur secteur d'activités industrielles. Ils ont pu, à Hanovre, comparer les technologies qu'utilisent leurs concurrents européens.

La journée fut très positive pour les chefs d'entreprises et leurs collaborateurs techniques, car il s'agit toujours dans leur cas, d'investir à bon escient dans des technologies nouvelles qui puissent leur garantir plus de flexibilité sur le marché du travail de la tôle, un marché très mobile en Europe aujourd'hui.

MAÎTRISE DES LANGUES

Rien ne vaut le bénéfice d'un stage en immersion complète

Des étudiants de l'EGC ont perfectionné leur maîtrise de l'allemand dans une structure de formation de la CCI de Munich et de Haute Bavière et de l'anglais dans une école américaine de San Francisco.

Du 21 mai au 24 juin 2006, seize étudiants de 2^{ème} année de l'EGC ont séjourné à San Francisco en Californie à l'Embassy CES, une école internationale de langues enseignant l'anglais.

"Le séjour a été très prenant, témoignent-ils aujourd'hui. À Charleville-Mézières nous n'avions qu'une idée assez vague du gigantisme américain. Nous avons tous noué d'intéressantes relations avec des Américains et parlé l'anglais tous les jours avec eux. D'ailleurs, à la fin du stage tous les étudiants EGC ont obtenu un bon score au TOEIC (test de compétences international en anglais des affaires) "

Du 11 septembre au 7 octobre 2006, sept étudiants de l'EGC ont fréquenté le centre de formation de la CCI de Munich et de Haute-Bavière. *"C'était difficile avec huit heures de cours d'allemand chaque jour, racontent les étudiants de l'EGC. Nous avons visité quatre grandes entreprises allemandes : BMW, Brainlab dans le secteur des technologies médicales, Spinner dans le sec-*

teur électrotechnique et Ayinger Brauerei, une des célèbres brasseries bavaroises. Nous avons également assisté à un très grand événement national, la Fête de la Bière de Munich. Le séjour a été très encadré par nos professeurs de la CCI. Chez les Allemands, c'est la rigueur et le travail avant toute chose. Cela nous a beaucoup impressionnés".

De la Haute-Bavière, les étudiants de l'EGC ont ramené chacun un certificat de connaissances élémentaires en Allemand.

Cinq d'entre eux ont en plus obtenu le Zertifikat Deutsch, diplôme de renommée internationale délivré par le Goethe Institut de Munich.

La maîtrise d'une ou plusieurs langues étrangères est indispensable à tous les postulants à un emploi dans l'économie d'aujourd'hui. C'est la raison pour laquelle, la CCI des Ardennes veut élargir le plus possible l'offre linguistique autant dans le cadre de la formation professionnelle continue que dans celui de l'enseignement supérieur. L'EGC adhère au réseau national des Ecoles de Gestion et de Commerce depuis une dizaine d'année. Cette adhésion impose à ses étudiants qu'ils maîtrisent deux langues de l'Union européenne (anglais et allemand ou espagnol).

De gauche à droite, 1^{er} rang :
Clotilde GASPARD – Anne KESY
Rebecca NORECK.

2^{ème} rang :
Cédric RAGUET – Alexandre WEYRICH
Etienne STREIT – Nicola NORTIER.





© Bruno Gouhoury

Joyeux anniversaire aux écoles de la CCI

Le 7 décembre 2006, à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes des écoles de la CCI des Ardennes, l'École de Gestion et de Commerce (EGC) a fêté ses trente ans et l'Institut des Forces de Vente (IFV) ses vingt ans. Créée en 1976, l'EGC accueille aujourd'hui 50 étudiants. Ouvert en 1986, l'IFV en forme 28 cette année.

L'EGC compte désormais 524 anciens élèves diplômés depuis sa création, incluant la 29^{ème} et dernière promotion félicitée le 7 décembre dernier. Au cours d'un cursus de trois ans, les étudiants reçoivent une formation généraliste couvrant le management d'entreprise, le marketing, les techniques de vente, la gestion, la finance d'entreprise sans oublier un programme étoffé en droit, économie, sciences humaines et la pratique obligatoire de 2 langues européennes. L'école prépare ses étudiants à des métiers et des fonctions très divers : attaché commercial, responsable commercial ou des ventes, attaché de direction, assistant de gestion, chef de rayon, acheteur, conseiller financier, responsable logistique ou de marketing, assistant à l'export ou gérant de PME-PMI. "97% de nos diplômés mettent moins de six mois pour trouver leur premier emploi" affirme Raoul Grosset,

directeur du pôle Formation de la CCI des Ardennes.

Après une année d'enseignement théorique, qui bénéficie du concours financier du Conseil régional de Champagne-Ardenne, les stagiaires de l'IFV (239 diplômés depuis sa création) effectuent leur deuxième période de formation (sept mois) en alternance dans une entreprise. Les terrains d'alternance permettent aux stagiaires de perfectionner leurs compétences commerciales dans un environnement professionnel et ainsi de mieux préparer leur insertion professionnelle.

Contact :

- egccharleville@ardennes.cci.fr
- www.ardennes.cci.fr/egc - Tél 03 24 56 62 61
- ifv@ardennes.cci.fr
- www.ifv.net - Tél 03 24 56 62 66

Mikaël Thirion, itinéraire d'un commercial de l'IFV à Innovax

"A l'Institut des forces de vente (IFV - CCI des Ardennes) j'ai bénéficié d'un enseignement dispensé par des professionnels. Aujourd'hui, avec le recul, je m'aperçois de l'importance d'un tel enseignement pragmatique" explique Mikaël Thirion, 29 ans, responsable du développement commercial d'Innovax (accessoires de couvertures de bâtiments) à Gespunsart. "La formation de l'IFV, c'est une sorte de boîte à outils dans laquelle le jeune commercial peut piocher ce dont il a besoin au moment le plus opportun, notamment lors de ses relations avec les clients".

Après l'obtention de son bac G3 (action et communication commerciales) au lycée Sévigné de

Charleville-Mézières, Mikaël Thirion a intégré l'IFV en 1996. Il a effectué sa deuxième année en contrat de qualification dans le service commercial de Gedimat Spire (bois et matériaux de construction) avant d'y être employé en CDI à l'âge de 20 ans. La PME lui a confié un portefeuille de clients composés principalement de professionnels.

En 2001, changeant de cap, le jeune commercial est devenu responsable de l'agence Ford de Sedan, dans laquelle, grâce à son expérience préalable parmi les professionnels du bâtiment, il a su développer la vente de véhicules utilitaires.

Quelques mois plus tard, il sera embauché à Reims

Lionel Bellenger, un pro pour les vrais pros

Le 7 décembre 2006, à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes des écoles de la CCI des Ardennes, Lionel Bellenger a prononcé devant les nouvelles promotions de diplômés une conférence sur le thème «les bonnes pratiques des "vrais pros"». Lionel Bellenger, directeur général adjoint d'un centre de formation (Groupe Nuages Blancs Centor IDEP) donne des cours de négociation internationale. Il est maître de conférence au groupe HEC et à l'École Polytechnique et professeur associé à l'Université de Paris III Sorbonne. Il a publié en octobre 2006 un essai intitulé "Les secrets des vrais pros" aux éditions ESF Editeur dont il est le directeur éditorial et le co-directeur du Guide pratique de la formation.

Lionel Bellenger intervient dans de nombreux domaines où s'exerce l'esprit d'entreprise : conseils en management, formation, coaching, communication, gestion de crise, médiatraining, animation, etc. Aux diplômés des écoles de la CCI des Ardennes, il a détaillé les qualités nécessaires à un véritable professionnel de l'entreprise : "L'engagement et la conviction d'abord ! Il vous faut un investissement sans faille, puis une capacité d'écoute et d'observation car l'essentiel est de poser des questions.

Autres qualités indispensables : savoir s'organiser avec de la méthode et de la rigueur, avoir de la combativité et de la résistance pour terminer le travail et savoir se remettre en cause, bouleverser ses habitudes car il n'y a pas de professionnalisme sans progrès. Enfin, un professionnel doit trouver sa place au sein d'un groupe et y partager son expérience. Il doit aussi faire preuve de consistance, c'est-à-dire mettre en accord ce qu'il dit avec ce qu'il fait".



© Bruno Gouhoury



2 millions d'euros de retombées économiques du festival

L'enquête de la CCI démontre que les spectateurs du festival mondial de théâtres de marionnettes dépensent notamment plus d'un million d'euros pour leurs repas durant la période festive.

La CCI des Ardennes a mené une enquête auprès des spectateurs du dernier festival mondial en interrogeant 7 000 personnes et auprès des professionnels de la couronne carolo-macérienne en sondant 850 d'entre eux (commerçants, restaurateurs, hôteliers, transporteurs, etc). But de l'enquête : déterminer autant que faire se peut le volume de retombées économiques du festival.

Elle révèle que la manifestation de dix jours a vu défiler 145 000 personnes qui ont, au total, tout achat confondu, dépensé quelque deux millions d'euros. Même si les spectateurs ont séjourné individuellement moins longtemps (2,5 jours en moyenne) qu'en 2003, leur

dépense moyenne pour se loger s'élève à 30,70 euros par jour et par personne, soit une globale de 375 000 euros.

L'enquête démontre que 53% des festivaliers déjeunent dans des établissements de restauration rapide et 37% dans des restaurants traditionnels. La dépense moyenne de leurs repas par personne et par jour est évaluée à 14 euros, soit une dépense totale de plus d'un million d'euros durant dix jours.

Autres statistiques intéressantes : 70% des festivaliers ont fréquenté les commerces de Charleville-Mézières. L'offre commerciale est considérée comme bonne à excellente pour plus de 60% d'entre eux. De surcroît, 80% des festivaliers interrogés qualifient de bon à

très bon l'accueil dans les commerces. À noter qu'en retirant le coût de l'hébergement, des repas et des spectacles, le budget moyen de consommation de nombre de festivaliers atteint par jour et par personne 22 euros, soit une dépense totale estimée à 560 000 euros. L'enquête démontre aussi que, durant le festival, 43% des entreprises ayant augmenté sensiblement leur chiffre d'affaires sont des bars, des restaurants et des hôtels. *"Pour les entreprises dont le chiffre d'affaires a progressé, l'augmentation est de 21%"* soulignent les enquêteurs de la CCI des Ardennes.

Enquête disponible sur le site de la CCI : www.ardennes.cci.fr